



Conseil prud'hommes aidez moi SVP

Par **guigui75**, le **07/06/2009 à 22:49**

Bonjour, suite à un licenciement économique survenu en février dernier le mandataire judiciaire m'a fait de la rétention de papier, j'ai dû le harceler de mail pour récupérer mes papiers (salaire de janvier et février payer en avril et feuille jaune d'assédic donner en mai) cela m'a mise dans la galère avec ma banque et mes créanciers. Je me suis retrouvée à découvert et je le suis toujours depuis plus de 120 jours j'ai perdue 2 mois sans aucunes ressources (mars et avril) et je me retrouve avec beaucoup de dettes. Je me suis inscrite au chômage mais on m'a payer qu'à partir du 15 mai donc des broutilles (600 euros) Je suis partie au prud'hommes qui m'ont conseillé de les attaquer je suis partie à la bourse du travail pour que l'on me remplisse le dossier et je l'ai déposé au prud'hommes le procès est le 17 juillet mais maintenant le mandataire judiciaire m'a remis tous les documents sauf mon solde tous compte et je suis en panique puisque je n'ai pas d'avocat pour le procès et je ne me sens pas du tout de me représenter toute seule. J'ai demandé l'aide juridictionnelle mais on m'a déjà dit que j'ai peu de chance de l'avoir et je n'ai pas un sous pour en payer un. Je ne sais plus quoi faire je suis en panique on me dit que j'ai peu de chance de gagner puisqu'il est à jour dans les paies et que je n'ai rien à demander. On me conseil de laisser tomber mais j'ai déjà reçue la lettre de leur avocat et la procédure est déjà en cour. Je suis super stresser à l'approche du jugement et je ne sais plus quoi faire. J'ai besoins de vos conseils !!! je ne sais plus quoi faire et je suis vraiment angoiser de me retrouver seul au prud'hommes. Je suis désespérer, en panique !!!! Merci à vous tous Amicalement Ingrid